

RECONNAISSANCE LOISIR SPORT



Centre-du-Québec

Programme de soutien financier en sport et plein air Centre-du-Québec 2017

*Un levier pour amener la pratique du sport et du plein air toujours plus loin au
Centre-du-Québec!*

Au total, 10 000 \$ seront distribués parmi les projets sélectionnés.
Les soutiens financiers remis peuvent varier entre 1 000 et 3 000 \$.



Une référence en loisir et sport
Centre-du-Québec

819 478-1483, poste 238
1352, rue Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville (Québec) J2C 2Z5
loisir-sport@centre-du-quebec.qc.ca
www.loisir-sport.centre-du-quebec.qc.ca

Programme de soutien financier en sport et plein air Centre-du-Québec 2017

Par ce programme, **Loisir Sport Centre-du-Québec** (LSCQ) veut appuyer des projets structurants ayant un impact sur le développement du sport et du plein air au niveau territorial ou régional.

Définitions

- ◇ **Intervention territoriale** : S'adressant à la population de plus d'une municipalité.
- ◇ **Intervention régionale** : S'adressant à la population d'une MRC ou plus.
- ◇ **Offre de service en sport* et plein air**** : Programmation d'activités de sport et de plein air de même ou de différentes natures. Les organismes offrant seulement un événement annuel sont exclus de ce programme de soutien financier.

Objectifs du programme

- ◇ **Accroître l'accessibilité à la pratique du sport et du plein air sous toutes ses formes;**
- ◇ **Favoriser la concertation territoriale et régionale en sport et en plein air;**
- ◇ **Encourager la rénovation ou la bonification des infrastructures de sport et de plein air.**

Organismes admissibles

- ◇ Organisme à but non lucratif légalement constitué, club ou comité reconnu par sa municipalité dont le siège social est au Centre-du-Québec.
- ◇ L'organisation doit offrir **un service en sport et plein air** dans plusieurs municipalités, une MRC ou plus au Centre-du-Québec (**portée territoriale ou régionale**).
- ◇ Le projet proposé doit avoir lieu en région et s'adresser prioritairement à sa population.
- ◇ La clientèle desservie peut être de tout âge.

Conditions d'admissibilité

- ◇ L'organisation doit proposer un projet qui répondra à un ou plusieurs des objectifs du programme.
- ◇ Le projet doit se dérouler au cours des deux années suivant la candidature, soit entre juin 2017 et juin 2019.
- ◇ Chaque organisation ne peut soumettre qu'une seule demande.

Projets non-admissibles

- ◇ Les projets déjà existants ne proposant pas d'innovation répondant à un des objectifs du programme.
- ◇ Les activités telles que des galas, des bals ou des voyages.

Critères d'évaluation

Les candidatures seront évaluées à partir des critères suivants:

- Réponse à un ou plusieurs des objectifs** du programme;
- Réponse à un besoin** de la communauté d'appartenance;
- Faisabilité du projet:** cohérent et adapté à la réalité du milieu;
- Implication** du milieu dans le projet et effort d'**auto-financement**;
- Impact significatif, structurant et durable**;
- Originalité, **aspect novateur**.

Engagements de l'organisme mandataire d'un projet financé

- ◇ Assurer la présence d'au moins un représentant de l'organisme lors de la **Soirée de Reconnaissance Loisir Sport Centre-du-Québec** qui aura lieu le mercredi 20 septembre 2017;
- ◇ Réaliser le projet tel qu'approuvé par le comité de sélection;
- ◇ Remettre un rapport d'activité à LSCQ dans les trente jours suivant la réalisation du projet;
- ◇ Assurer la visibilité de Loisir Sport Centre-du-Québec tel que précisé dans l'entente d'aide financière.

Aide financière

- ◇ Le montant de l'aide financière peut varier de 1 000 à 3 000 \$.
- ◇ Le versement se répartit comme suit: 90% remis lors de la **Soirée de Reconnaissance Loisir Sport Centre-du-Québec** et 10% remis après réception et approbation du rapport d'activité.
- ◇ Les organismes qui obtiendront des subventions seront identifiés avant le 16 juin 2017.
- ◇ L'aide financière de ce programme ne peut pas servir à financer des dépenses engagées avant la date d'acceptation du projet.

Formulaire de candidature

- ◇ Le formulaire de candidature est disponible sur le site Internet de LSCQ;
- ◇ Le formulaire devra être rempli par ordinateur. Il est important de respecter l'espace de réponse accordé pour chaque question.
- ◇ La personne-ressource de l'organisme est vivement encouragé à contacter LSCQ pour obtenir de l'aide à tout moment durant la préparation de la candidature.
- ◇ Votre candidature complète (incluant les pièces jointes demandées) doit être envoyée par courriel. Veuillez prendre note que le comité de sélection évaluera seulement les demandes complètes.
- ◇ **Date limite: 1^{er} mai 2017.**

Précisions

**Sport : activité physique qui fait appel à des habiletés motrices, qui nécessite des installations et un équipement particuliers, qui est régie par des organismes officiels et qui s'exerce sous la forme de compétitions. Cependant, dans la langue courante, on entend souvent par ce terme diverses formes d'activité physique qui ne répondent pas nécessairement à ces critères.*

Activité physique (au sens strict) : toute forme de mouvement corporel produit par la contraction des muscles squelettiques et produisant une dépense énergétique qui s'ajoute à celle associée au métabolisme de repos. Ainsi, on fait de l'activité physique lorsque l'on utilise les ressources physiques du corps pour exécuter des mouvements.

Kino Québec, fiche d'information scientifique n°00206, Guy Thibault

***Plein air: L'activité de plein air se soucie plus particulièrement de l'accessibilité au milieu naturel pour la pratique libre et sécuritaire des activités en maximisant la qualité de l'expérience et le respect des milieux naturels.*

Planification stratégique 2010-2015 du Conseil québécois du loisir

L'activité de plein air :

- ◇ *est généralement de nature récréative;*
- ◇ *nécessite une intensité physique adaptée à la mesure des capacités et du besoin de dépassement de chaque pratiquant;*
- ◇ *est réalisé dans un but de déplacement, en excluant l'usage de moyens motorisés;*
- ◇ *est majoritairement de pratique libre. Les rassemblements de pratiquants à des fins de comparaisons avec les pairs sont permis;*
- ◇ *exclut l'aspect compétitif, tel qu'établi dans le milieu sportif fédéré sur la base de règles et de critères stricts, visant à déterminer l'élite;*
- ◇ *fait référence à une manière d'être, généralement en harmonie avec le milieu environnant, le plus souvent dominé par des éléments naturels;*
- ◇ *n'exclut pas les formes de pratique en milieu urbain, tel que dans les grands parcs.*

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

Pour plus d'information, contactez Érika Lafrenière Lahaie

(819) 478-1483 poste 238

ou ellafreniere@centre-du-quebec.qc.ca

